

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE SAINT BONNET DE SALERS

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1^{er} MARS 2012

DEBUT DE SEANCE : 20 heures

Présents : MM Olivier Andrieu, Colette Dauzet, Jean Pierre Lalie, Lucien Larrive, Thierry Léoquet, François Venon, Jean Paul Tournadre

Absents non excusés :

Madame Delphine Quintard, Monsieur Stéphane Pomeyrol

Absentes excusées : Madame Véronique Rolland – Ben Amara qui a remis son pouvoir à Monsieur Thierry Léoquet, Melle Sophie Roche qui a remis son pouvoir à Mr Jean-Pierre Lalie

Monsieur François Venon a été nommé secrétaire

Lecture et approbation à l'unanimité du compte rendu de séance du 17 décembre 2011

Vote des subventions

- Comité des fêtes :	3 200 €
- A.C.C.A :	50 €
- Comice agricole cantonal :	300 €
- Club les « Gentianes » :	500 €
- Bibliothèque de prêt :	50 €
- ADAPEI :	50 €
- AFM :	50 €
- NAFSEP :	50 €
- La maison pour apprendre :	50 €
- Association « donateurs de voix » :	50 €
- ADMR :	50 €
- Association « donateurs de sang » :	50 €
- Amicale Laïque St Bonnet :	2 000 €
- Coopérative scolaire :	2.600 €
- Pompiers de Salers :	50 €
- Pompiers de Saint-Martin-Valmeroux :	50 €
- Association Cutis Laxa International :	50 €
- Entente Anglards –St Bonnet – Salers :	250 €
- Anciens combattants d'Algérie :	50 €
- Gym détente :	250 €
- Collège le Méridien :	30 €
- Protection civile :	50 €
- Collège Notre Dame :	60 €
- U C L A :	250 €
- La Fontaine musicale :	300 €
- La Pastourelle :	200 €

Vote du compte administratif du service de l'assainissement 2011

Dépenses de fonctionnement :

- charges à caractère général :	10 864,53 €
- charges de personnel :	682,28 €
- amortissements :	6 766,61 €
TOTAL :	18 313,42 €

Recettes de fonctionnement :

- redevances assainissement :	14 708,93 €
- produits de gestion courante :	19,05 €
- opération de transfert :	324,00 €
TOTAL :	15 051,98 €

Dépenses d'investissement :

- opération de transfert :	324,00 €
TOTAL :	324,00 €

Recettes d'investissement :

- amortissements :	6 766,61 €
TOTAL :	6 766,61 €

Le compte administratif du service de l'assainissement 2011 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 20 089,07 € (excédent reporté de 2010 : 23 350,51 €) et un excédent d'investissement de 17 353,92 € (excédent reporté de 2010 : 10 911,31 €) soit un excédent global de 37 442,99 €.

Voté à l'unanimité

Vote du compte de gestion 2011 du service de l'assainissement

Le compte de gestion dressé par le receveur municipal est voté à l'unanimité

Affectation du résultat de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement soit 20 089,07 € est affecté à la ligne 002 (report à nouveau)
Voté à l'unanimité.

Vote du compte administratif 2011 de la commune

Dépenses de fonctionnement :

- charges à caractère général :	80 271,35 €
- charges de personnel :	120 611,80 €
- atténuation de produits :	144,00 €
- autres charges de gestion courante :	34 910,23 €
- charges financières :	13 027,34 €
- opération d'ordre :	1 739,72 €
TOTAL :	250 704,44 €

Recettes de fonctionnement :

- atténuation de charges :	12 584,76 €
- produits des services :	18 137,06 €
- impôts et taxes :	135 615,00 €
- dotations et participations :	157 883,66 €
- autres produits de gestion courante :	17 140,63 €
- produits financiers :	29,53 €
- produits exceptionnels :	2 514,94 €
TOTAL :	343 605,58 €

Dépenses d'investissement :

- remboursement du capital des emprunts :	30 529,05 €
- travaux bâtiments communaux :	16 885,90 €
- matériel divers et mobilier :	3 394,25 €
- travaux au cimetière :	11 899,96 €
- restauration registre :	1 887,29 €
- illuminations :	2 044,14 €
- travaux éclairage public :	1 379,78 €
- travaux pistes	42 385,04 €
TOTAL :	110 405,41 €

Recettes d'investissement :

- subventions d'investissement :	16 867,49 €
- dotations :	98 177,79 €
- dépôts et cautionnements reçus :	450,00 €
- opérations d'ordre :	1 739,72 €
TOTAL :	117 235,00 €

Le compte administratif laisse apparaître un déficit d'investissement de 67 281,20 € (déficit reporté de 2010 : 74 110,79 €) et un excédent de fonctionnement de 108 545,42 € d'où un excédent de clôture de 41 264,22 €

Voté à l'unanimité.

Vote du compte de gestion 2011 de la commune

Le compte de gestion 2011 dressé par le receveur municipal est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement de 108 545,42 € est ainsi réparti : 67 281,20 € sont affectés à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ; 41 264,22 € excédent reporté.

Affectation adoptée à l'unanimité

Travaux prévus pour 2012 :

- travaux aux bâtiments communaux
- travaux de voirie
- travaux au cimetière
- réparation du camion
- réfection du Pont de Boussac
- travaux d'éclairage public

La séance est levée à 22 h 15